Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

# La société civile réclame une interdiction du forçage génétique

Par Christophe NOISETTE

Publié le 24/07/2020, modifié le 09/03/2026




Mercredi 22 juillet 2020, seize organisations françaises de la société civile et paysannes ont demandé au gouvernement qu'il interdise la production, l'utilisation et la dissémination d'OGM issus du forçage génétique et qu'il défende une telle interdiction au niveau international. Cette demande a été faite dans une lettre [1] qu'*Inf'OGM* s'est procurée, adressée au Premier ministre et aux ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé.

La lettre [2] commence par rappeler une résolution adoptée par le Parlement européen [3] qui invite la Commission européenne et les E?tats membres a? soutenir, au niveau international, l'adoption d'un moratoire sur la disse?mination d'organismes issus du forc?age ge?ne?tique, y

compris sur les essais en plein champ. Elle rappelle aussi que la France accueillera en janvier 2021 le Congre?s mondial de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) au cours duquel une re?solution sera adopte?e, qui de?finira la position de ses membres sur l?es organismes ge?ne?tiquement modifie?s issus du forc?age ge?ne?tique. Le débat au sein de l'UICN est vif, et les lobbys ont déjà mis un pied dans la porte pour tenter de faire passer le forçage génétique comme un outil de lutte contre les espèces invasives [4]. Ainsi, les 16 organisations souhaitent que la France prenne une décision ferme pour refuser au niveau international comme national la production, l'utilisation et la dissémination des OGM issus du forçage génétique, « *au nom du principe de pre?caution tel que de?fini par le code de l'environnement* ».

Pour elles, « *le forc?age ge?ne?tique remet (...) en question notre rapport au vivant et pourra avoir, selon le contro?le qui en est fait, des conse?quences immenses sur nos vies. (…) [Or,] les risques pose?s par cette inge?nierie du vivant sont ine?dits et potentiellement catastrophiques pour l'environnement. Certains sont de?ja? bien identifie?s : e?radication de populations ou d'espe?ces entie?res, perturbations des chai?nes trophiques et modification irre?versible d'e?quilibres naturels, transferts e?ventuels de ge?nes modifie?s a? d'autres espe?ces, interactions impre?vues entre constructions ge?ne?tiques force?es et naturelles. D'autres usages involontaires ou malintentionnés (destruction de récoltes, usages militaires...) sont également possibles. (…) La complexite? du vivant, les innombrables interactions qui re?gissent et relient entre eux les organismes dans l'e?cosphe?re, ne permettent pourtant pas d'anticiper toutes les conse?quences du de?ploiement dans la nature d'organismes OGM issus du forc?age ge?ne?tique. Les lacunes dans les connaissances actuelles et l'ensemble des risques encore inconnus rendent impossible toute e?valuation scientifique ou re?glementaire du risque* ».

## Non à un cadre réglementaire qui autoriserait le forçage sous quelque condition que ce soit

Les organisations signataires craignent que les institutions préparent actuellement un cadre réglementaire, étape préliminaire à une mise sur le marché d'organismes issus du forçage génétique. La réglementation de leur commercialisation rendrait possible que de tels organismes soient prochainement disséminés. L'élaboration de ce cadre a déjà commencé dans des discussions européennes ou internationales et l'Agence européenne de sécurité sanitaire (AESA), par exemple, a d'ores et déjà fait une proposition d'avis scientifique sur les risques environnementaux liés aux insectes modifiés par forçage génétique. L'association allemande Save our Seed considère que ce projet d'avis ne respecte pas le principe de précaution [5].

La lettre se termine par une demande de rendez-vous, « *dans les meilleurs délais* » avec les responsables du dossier au niveau du gouvernement. *Inf'OGM* vous informera des réponses du gouvernement à cette lettre.

---

[1] https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2020/07/lettre-au-pm-interdiciton-fg-22.07.2020.pdf par exemple

[2] Les 16 organisations signataires sont : Les Amis de la Terre, Ayni, le Centre international de droit comparé de l'environnement (Cidce), la Confédération paysanne, le Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (CriiGen), Demeter, le Collectif des Faucheurs volontaires d'OGM, Foll Avoine, France Nature Environnement (FNE), le Groupe international d'études transdisciplinaires (Giet), le Mouvement de l'agriculture biodynamique (MABD), Noé, OGM Dangers, l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie), Pollinis et Sciences citoyennes.

[3] Christophe NOISETTE, « COP 15 – Le Parlement européen se mobilise pour la biodiversité », *Inf'OGM*, 18 février 2020

[4] , « Biologie de synthèse : l'UICN construit sa position politique », *Inf'OGM*, 21 septembre 2020

[5] , « Forçage génétique : l'AESA ignore le principe de précaution », *Inf'OGM*, 21 septembre 2020

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/la-societe-civile-reclame-une-interdiction-du-forcage-genetique/